

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE

**CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
ORDRE DU JOUR  
22 JUILLET 2021**

- 1 OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL
- 2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
  - 3.1 Aucun
- 4 PÉRIODE DE QUESTIONS (d'intérêt général)
  - 4.1 Aucun
- 5 SÉCURITÉ PUBLIQUE
  - 5.1 Aucun
- 6 SERVICE ADMINISTRATIF, GREFFE & RESSOURCES HUMAINES
  - 6.1 Aucun
- 7 POLITIQUE & RÉGLEMENTATION MUNICIPALE
  - 7.1 Aucun
- 8 SERVICE D'URBANISME & ENVIRONNEMENT
  - 8.1 Autorisation – Imposition d'une réserve pour fins publiques
- 9 TRAVAUX PUBLICS
  - 9.1 Aucun
- 10 LOISIRS, CULTURE & FAMILLE
  - 10.1 Aucun
- 11 DEMANDE ADRESSÉE AUX CONSEILLERS
  - 11.1 Aucun
- 12 VARIA
  - 12.1 Aucun
- 13 PÉRIODE DE QUESTIONS
  - 13.1 Aucun
- 14 LEVÉE DE LA SÉANCE

# Procès-verbal du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville

## PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE

À la séance extraordinaire du Conseil Municipal tenue le Jeudi, le 22 juillet 2021 à 14h00 au 121, rang Cyr à Saint-Cyprien-de-Napierville.

### À laquelle sont présents :

Monsieur Jean Cheney, maire  
M. Michel Monette conseiller poste #1  
M. Jean-Marie Mercier conseiller poste #2  
M. Martin Van Winden conseiller poste #3  
M. Jérémie Letellier conseiller poste #6

Le tout formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Jean Cheney;

### Est également présent :

Monsieur James L.Lacroix, Directeur général & secrétaire-trésorier

### Absence motivée:

M. Maurice Boissy conseiller poste #4  
Mme Carole Forget conseillère poste #5

#### **2021-07-165 OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL**

Sur proposition de M. Michel Monette,  
Appuyé par M. Jérémie Letellier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la séance du conseil soit ouverte à 14h05.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **2021-07-166 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur proposition de M. Jean-Marie Mercier,  
Appuyé par M. Martin Van Winden, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que soit adopté l'ordre du jour tel que transmis dans l'avis de convocation.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **SERVICE D'URBANISME & ENVIRONNEMENT**

#### **2021-07-167 Autorisation – Imposition d'une réserve pour fins publiques**

01. Considérant la volonté de la Municipalité d'imposer une réserve pour fins publiques selon les dispositions de la Loi sur l'expropriation (RLRQ, c. E-24) aux fins d'utilités publiques, soit à des fins de planification relativement au prolongement de l'emprise du Rang Cyr;

02. Considérant qu'il y a lieu d'autoriser la signification et la publication d'un avis d'imposition de réserves pour fins publiques sur une partie des lots 5 826 381, 5 826 380 et 5 826 384 du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Saint-Jean selon les dimensions suivantes soit;

Lot 5 826 381 – Superficie de 416 m<sup>2</sup> soit une surface de 54,86m x 6,80m x 54,77m x 8,38m à partir de la limite Est du lot;

Lot 5 826 380 – Superficie de 306,8 m<sup>2</sup> soit une surface de 50,63m x 5,35m x 50,50m x 6,80 m à partir de la limite Est du lot;

Lot 5 826 384 – Superficie de 1 132,8 m<sup>2</sup> soit une surface de 105,49m x 12,35m x 106,33m x 9,08m à partir de la limite Ouest du lot;

03. Considérant que la signification de ces avis d'imposition de réserve ont pour but de permettre à la Municipalité de poursuivre le processus de réflexion de l'aménagement de ce secteur futur de la Municipalité.

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser l'imposition d'une réserve pour fins publiques pour des fins de planification de travaux d'ouverture de rue, soit le prolongement de l'emprise du Rang Cyr et ce, sur une partie des lots, tel que décrits ci-haut, 5 826 381 pour une superficie de 416 m<sup>2</sup>, 5 826 380 pour une superficie de 306,8 m<sup>2</sup> et 5 826 384 pour une superficie de 1 132,8 m<sup>2</sup> du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Saint-Jean pour une période de deux (2) ans à compter de la date de publication de l'avis, conformément aux dispositions de la Loi sur l'expropriation, RLRQ, c. E-24 et d'autoriser le directeur général, secrétaire-trésorier à obtenir les mandats professionnels nécessaires à l'imposition desdits avis d'imposition de réserve.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2021-07-168 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Sur proposition de M. Jérémie Letellier,

Appuyé par M. Michel Monette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la séance du conseil soit levée à 14h15.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

JEAN CHENEY  
MAIRE

---

JAMES LANGLOIS-LACROIX  
DIRECTEUR GÉNÉRAL,  
SECÉTAIRE-TRÉSORIER

**Procès-verbal du conseil municipal de la Municipalité  
de Saint-Cyprien-de-Napierville**

**APPROBATION PAR  
MONSIEUR LE MAIRE JEAN CHENEY  
DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
TENUE LE JEUDI, LE 22 JUILLET 2021 A 14H00 (Article 142 du C.M.)**

---

Conformément à l'article 142 du Code Municipal, je soussigné, M. Jean Cheney, maire de la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville, approuve toutes les résolutions apparaissant au procès-verbal de la séance extraordinaire du Jeudi, le 22 juillet 2021 à 14h00 et je renonce à mon droit de veto.

Fait et signé à Saint-Cyprien-de-Napierville, le 2021/07/30



---

Jean Cheney,  
Maire